

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Jacques de Peretti, Maire de Sarlat-La Canéda, atteste qu'un épisode orageux de très forte intensité a frappé la commune les mercredi 8 et jeudi 9 septembre 2021 au soir provoquant des inondations et éboulement de terrains en différents endroits du territoire communal.

Les mesures de pluviométrie enregistrées ont permis de constater :

*45 min*

- Mercredi 8/09 - 21h00 : 66 mm d'eau soit 66 litres/m<sup>2</sup> en l'espace d'1 heure
- Jeudi 9/09 – 19h00 : 44 mm soit 44 litres/m<sup>2</sup> en 30 minutes

Ces épisodes sont à l'origine de dommages importants notamment sur un certain nombre de bâtiments publics et privés, commerces en rez-de-chaussée, caves et voiries.

**La commune a donc déposé une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle pour « inondation par ruissellement et coulée de boue associée » auprès de la Préfecture de la Dordogne.**

Pour servir et valoir ce que de droit,  
Sarlat, le 15 septembre 2021

Jean Jacques de Peretti

